

Manager du numérique responsable

RNCP42058 · RNCP · Modifications à valider

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326
Formacode(s)	31002, 46339, 32016, 24109
Code(s) ROME	M1802, M1806
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/04/2026
Date d'échéance	01/04/2029

Certificateur(s)

MEDIASCHOOL GROUP · SIRET : 49088549800116

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
COMPETENTIS	94953886200010	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Manager du numérique responsable » vise à répondre aux besoins croissants des organisations en matière de transformation numérique durable, éthique et inclusive. Elle a pour objectif de former des professionnels capables de concevoir, piloter et évaluer des stratégies numériques intégrant les principes de durabilité, de sobriété, de sécurité et d'accessibilité.

Le titulaire de la certification élabore et met en œuvre une stratégie numérique responsable en alignant les objectifs de performance de l'organisation avec les exigences réglementaires et environnementales. Il est en mesure de concevoir et déployer des solutions numériques éco-conçues, accessibles et à faible impact énergétique, tout en pilotant la conduite du changement et en sensibilisant les parties prenantes aux enjeux du numérique responsable. Il joue un rôle central de gouvernance et de coordination, garantissant la cohérence entre innovation technologique, performance organisationnelle et responsabilité sociétale.

La finalité de la certification est d'accompagner les entreprises, administrations et collectivités dans la mise en œuvre de politiques numériques alignées sur les grands cadres réglementaires français et européens (loi REEN, loi AGECE, directive CSRD, référentiel général d'écoconception des services numériques – RGEN). Elle permet ainsi de répondre aux impératifs de réduction de l'empreinte environnementale, de conformité, de sécurité et d'inclusion, tout en renforçant la compétitivité et la crédibilité des organisations engagées dans la transition numérique durable.

ACTIVITÉS VISÉES

Veille stratégique en matière de numérique responsable

Mesure de l'impact environnemental du système d'information (SI)

Audit de la conformité et de l'efficacité des pratiques numériques

Recommandations stratégiques en matière de numérique responsable

Conception d'un système d'information durable et responsable (SIDD)

Développement de solutions numériques éco-conçues et accessibles

Déploiement d'infrastructures numériques à faible impact environnemental
 Supervision continue des solutions numériques responsables
 Déploiement d'un plan de conduite du changement vers un numérique responsable
 Pilotage des dynamiques collectives autour du numérique responsable
 Mise en œuvre des démarches de labellisation et de certification en matière de numérique responsable
 Suivi de l'évolution des pratiques en matière de numérique responsable
 Cadrage des projets numériques responsables
 Coordination des parties prenantes aux projets numériques responsables
 Pilotage de la performance des projets numériques responsables
 Mise en œuvre d'une démarche de capitalisation sur les projets numériques responsables

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Mettre en place un dispositif de veille stratégique sur le numérique responsable, en définissant un périmètre de recherche aligné aux enjeux de l'organisation, et en collectant, croisant et qualifiant les données issues de sources internes et externes, afin de disposer d'une base d'informations fiables, actualisées et pertinentes à mobiliser dans l'analyse et les processus de décision stratégique.
- Analyser les données issues de la veille sur le numérique responsable, en croisant les signaux faibles, les tendances émergentes et les référentiels sectoriels avec les enjeux de l'organisation, afin d'alimenter la stratégie et d'orienter les choix en matière de gouvernance, d'innovation et d'évolution des pratiques.
- Réaliser un audit du SI de l'organisation, en recensant puis analysant (périmètre d'usage, fréquence d'utilisation, durée de vie...) les équipements physiques, les solutions logicielles et les services numériques tiers, les flux de données et les usages utilisateurs, afin de disposer de données exploitables dans le cadre des analyses.
- Évaluer l'empreinte environnementale du SI, en mobilisant des méthodologies reconnues (analyse du cycle de vie-ACV, bilan carbone, scopes 1-2-3...) et des outils spécialisés (GES, calculateurs d'impacts énergétiques, logiciels de diagnostic environnemental...), afin de quantifier les impacts directs et indirects liés aux infrastructures, aux usages, aux équipements et aux flux numériques.
- Analyser les résultats des évaluations environnementales du SI, en les confrontant aux référentiels/normes applicables (RGESN, EN 50600, ISO 14001...) et aux seuils définis dans la stratégie de l'organisation, afin d'identifier les mesures correctives immédiates à mettre en œuvre ainsi que les trajectoires prospectives à plus faible impact environnemental envisageables.
- Évaluer la conformité des pratiques numériques aux référentiels applicables, en mobilisant les cadres réglementaires et normatifs (RGPD, RGAA, Green IT, ISO 26000), afin d'identifier les écarts en matière de responsabilité environnementale, d'accessibilité et d'éthique numérique et prendre les mesures nécessaires.
- Évaluer l'efficacité des pratiques numériques de l'organisation, en croisant indicateurs d'usage, données métiers et retours utilisateurs, afin de repérer les pratiques redondantes, les effets rebonds ou les usages non responsables.
- Prioriser les leviers d'optimisation du numérique responsable, en évaluant leur faisabilité, leur impact environnemental et leur acceptabilité organisationnelle, afin de construire une trajectoire stratégique de transformation.
- Elaborer des scénarios prospectifs de transition numérique responsable, en croisant les données internes et les dynamiques sectorielles, afin de projeter l'organisation dans une vision à long terme et permettre l'élaboration d'une feuille de route adaptée.
- Formuler des recommandations stratégiques aux parties prenantes en matière de numérique responsable, en tenant compte des enjeux, objectifs et contraintes de l'organisation (financiers, éthiques, liés à l'accessibilité, aux exigences réglementaires...), notamment ceux liés aux RPS afin d'orienter vers des choix équilibrés sur les plans environnemental, humain et organisationnel.
- Concevoir une architecture de système d'information durable, en intégrant des principes de modularité, d'évolutivité, de résilience et de sobriété numérique, afin d'assurer la soutenabilité des infrastructures numériques.
- Définir l'architecture matérielle et logicielle d'un SIDD, en intégrant des critères de performance énergétique, de réparabilité, de compatibilité et de pérennité, afin de constituer un socle technique optimisé et aligné avec les principes de sobriété numérique.
- Modéliser un SIDD, en utilisant des outils de simulation d'architectures et d'analyse environnementale sur différents scénarios techniques (virtualisation, mutualisation, cloud bas carbone...), afin d'orienter les choix d'infrastructure en amont du développement, dans une logique de sobriété et de durabilité.
- Développer des solutions logicielles éco-conçues, en s'appuyant sur des référentiels d'écoconception (RGESN, Green Patterns...) et en réduisant les sollicitations des ressources systèmes, afin de limiter leur impact

environnemental.

- Concevoir des interfaces numériques éco-responsables et accessibles, en appliquant les principes de Green UX (réduction des fonctionnalités superflues, simplification des parcours...) et en intégrant les normes d'accessibilité (RGAA, WCAG), afin de proposer des expériences utilisateurs inclusives et conformes aux exigences légales.
- Mettre en œuvre une architecture d'infrastructure numérique orientée performance énergétique, en s'appuyant sur des solutions d'hébergement certifiées et sur une organisation rationalisée des flux et des ressources, afin de réduire durablement l'empreinte environnementale du SI.
- Contrôler la compatibilité des développements numériques avec des équipements sobres ou à faible impact, en testant leur fonctionnement sur différentes configurations et en vérifiant la performance de l'usage des ressources, afin de garantir une accessibilité technique effective et durable pour tous les utilisateurs, notamment en situation de handicap, y compris dans des contextes contraints.
- Intégrer des équipements informatiques durables dans le SI, en s'appuyant sur des critères alignés aux besoins fonctionnels réels, et en tenant compte des enjeux de santé-sécurité des utilisateurs (ergonomie du poste de travail...), afin d'optimiser le cycle de vie des équipements et de limiter le gaspillage de ressources matérielles.
- Déployer des dispositifs de monitoring des solutions numériques, en s'appuyant sur des indicateurs Green IT (consommation CPU, bande passante, stockage, efficacité énergétique...) et en mobilisant des outils d'observabilité, afin de suivre en temps réel leur performance environnementale et d'identifier les zones de surconsommation.
- Automatiser la collecte, l'analyse et l'interprétation des données de supervision numérique responsable, en configurant des seuils critiques, des alertes et des scénarios d'actions correctives, en s'appuyant sur des solutions d'IA, afin de prévenir les dérives de consommation et d'optimiser en continu l'efficacité énergétique des solutions.
- Produire des bilans d'impact environnemental des solutions numériques, en consolidant les données issues des outils de mesure et d'analyse, des usages utilisateurs et des indicateurs RSE, et en mobilisant des solutions d'analyse avancée, afin d'alimenter la gouvernance numérique responsable et d'appuyer les décisions stratégiques en matière de transformation durable.
- Définir les orientations stratégiques et opérationnelles d'une démarche de conduite du changement vers un numérique responsable, en identifiant les périmètres concernés, les parties prenantes, les zones de résistance potentielles et les leviers d'adhésion, notamment en lien avec la SST, afin de construire un plan progressif, en cohérence avec la trajectoire de transformation digitale de l'organisation.
- Outiller la démarche de conduite du changement, en mobilisant des dispositifs de pilotage, de suivi et de communication en fonction des profils concernés, de la maturité organisationnelle et des enjeux spécifiques de l'organisation, afin d'accompagner la transformation des pratiques, dans le respect des principes de QVCT applicables.
- Sensibiliser les parties prenantes au numérique responsable, notamment s'agissant de la sobriété numérique, en déployant des dispositifs adaptés aux profils concernés et en mobilisant des outils pédagogiques et d'évaluation compatibles avec les situations de handicap rencontrées, afin de favoriser une appropriation progressive, durable et partagée des enjeux et pratiques.
- Structurer un réseau interne de référents du numérique responsable, en identifiant des ambassadeurs par service, en formalisant leur rôle et en organisant leur montée en compétences, afin de garantir une diffusion adaptée des informations et bonnes pratiques.
- Définir la planification des actions collectives autour du numérique responsable, en élaborant un calendrier d'événements internes (campagnes ateliers, challenges...), en tenant compte des objectifs visés, des profils et des contraintes organisationnelles, afin de créer une dynamique participative et d'assurer une mobilisation adaptée des équipes.
- Identifier les référentiels et labels applicables au numérique responsable, en analysant leur périmètre d'application, leurs exigences techniques, sociales et environnementales, ainsi que leur compatibilité avec les enjeux RSE, réglementaires et métiers de l'organisation, afin de sélectionner les démarches de certification les plus stratégiques à engager.
- Piloter un projet de labellisation/certification en matière de numérique responsable, en planifiant les étapes clés du processus, en mobilisant les parties prenantes et en assurant la production et la consolidation des éléments de preuve attendus par les certificateurs, afin de garantir la conformité aux exigences et d'obtenir une reconnaissance de la démarche de l'organisation.
- Assurer le suivi des audits et des échanges avec les certificateurs, en préparant les éléments de réponse et en argumentant les choix opérés au regard des exigences, afin de répondre efficacement aux sollicitations des certificateurs et de justifier des actions engagées.
- Contrôler la mise en œuvre des engagements responsables des partenaires et sous-traitants, en s'appuyant sur

des outils de suivi, des grilles d'audit et des indicateurs de conformité, afin de s'assurer du respect effectif des exigences, d'identifier les écarts éventuels et de déclencher les actions correctives nécessaires.

- Évaluer l'impact du changement sur les pratiques internes, en s'appuyant sur des données qualitatives et quantitatives et des indicateurs dédiés, en impliquant les collaborateurs dans des démarches de retour d'expérience, afin d'ajuster les plans d'action et d'assurer la pérennité des nouvelles pratiques.
- Structurer le cadrage des projets numériques responsables, en définissant leurs objectifs, livrables, périmètres fonctionnels et indicateurs de performance, en tenant compte des spécificités métiers, des contraintes (réglementaires, budgétaires, sectorielles...) et des objectifs stratégiques poursuivis, afin de garantir une cohérence entre finalité et faisabilité opérationnelle.
- Définir la gouvernance des projets numériques responsables, en identifiant les parties prenantes, en analysant leurs rôles, expertises, niveaux de responsabilité et enjeux spécifiques, afin d'organiser un circuit de décision clair et partagé et de garantir une coordination stratégique efficace.
- Évaluer les risques spécifiques liés aux projets numériques responsables, en mobilisant une démarche d'analyse multi-critères intégrant les dimensions sociales, environnementales, sécuritaires, éthiques et d'usage et en s'appuyant sur des outils de gestion des risques (matrices d'impacts, scénarios prospectifs...), afin d'anticiper les points critiques et de sécuriser les phases de mise en œuvre.
- Traduire les principes du numérique responsable dans les spécifications fonctionnelles et techniques des projets, en adaptant les cahiers des charges aux exigences applicables, notamment en matière d'éco-conception, d'éthique et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, afin de permettre leur intégration opérationnelle dans les phases de conception, de développement et de déploiement.
- Constituer des équipes projets pluridisciplinaires autour du numérique responsable, en identifiant des expertises complémentaires et en tenant compte des enjeux d'inclusion et de diversité des profils, afin de garantir la couverture intégrale des dimensions des différents projets.
- Coordonner les contributions de l'équipe projets numériques responsables, en fixant les objectifs collectifs et individuels, en assurant la répartition des rôles et responsabilités en tenant compte des charges (prévention des RPS) et en facilitant la communication transversale entre métiers, afin de garantir l'engagement collectif et l'efficacité opérationnelle.
- Définir des modalités de collaboration inclusives avec les équipes projets, en adaptant les environnements de travail, les outils numériques et les temps collectifs aux besoins de tous les membres de l'équipe, y compris en situation de handicap, afin d'assurer l'équité et l'efficacité du collectif projet.
- Animer l'équipe projets numériques responsables, à travers des réunions de suivi, de co-construction et de partage, afin de renforcer la cohésion, de favoriser l'appropriation collective du projet et d'en assurer la mise en œuvre conforme.
- Mettre en œuvre un dispositif de suivi et de pilotage des projets, en définissant des indicateurs de performance adaptés et en exploitant des outils de gestion de projet compatibles avec les critères RSE, afin de garantir une contribution du projet alignée aux engagements stratégiques de l'organisation.
- Réaliser des arbitrages dans le cadre des projets numériques responsables, en s'appuyant sur l'analyse des écarts de pilotage (délais, coûts, qualité), les indicateurs d'impact environnemental et les retours des parties prenantes, afin d'ajuster les décisions en maintenant l'équilibre entre les objectifs des projets et leurs impacts.
- Documenter les bonnes pratiques et les résultats issus des projets numériques responsables, en formalisant des supports exploitables, et en veillant à leur clarté, leur transférabilité et leur accessibilité aux personnes en situation de handicap, afin de favoriser le partage d'expérience interprojets et d'alimenter la démarche d'amélioration continue.
- Contribuer à la démarche de communication autour des bénéfices et résultats des projets numériques responsables, en valorisant les impacts en matière d'accessibilité, de durabilité et de performance, afin de renforcer la visibilité des engagements de l'organisation et d'alimenter la stratégie de communication.

Blocs de compétences

RNCP42058BC01 — Elaborer la stratégie numérique responsable d'une organisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en place un dispositif de veille stratégique sur le numérique responsable, en définissant un périmètre de recherche aligné aux enjeux de l'organisation, et en collectant, croisant et qualifiant les données issues de sources internes et externes, afin de disposer d'une base d'informations fiables, actualisées et pertinentes à mobiliser dans l'analyse et les processus de décision stratégique.

- Analyser les données issues de la veille sur le numérique responsable, en croisant les signaux faibles, les tendances émergentes et les référentiels sectoriels avec les enjeux de l'organisation, afin d'alimenter la stratégie et d'orienter les choix en matière de gouvernance, d'innovation et d'évolution des pratiques.
- Réaliser un audit du SI de l'organisation, en recensant puis analysant (périmètre d'usage, fréquence d'utilisation, durée de vie...) les équipements physiques, les solutions logicielles et les services numériques tiers, les flux de données et les usages utilisateurs, afin de disposer de données exploitables dans le cadre des analyses.
- Évaluer l'empreinte environnementale du SI, en mobilisant des méthodologies reconnues (analyse du cycle de vie-ACV, bilan carbone, scopes 1-2-3...) et des outils spécialisés (GES, calculateurs d'impacts énergétiques, logiciels de diagnostic environnemental...), afin de quantifier les impacts directs et indirects liés aux infrastructures, aux usages, aux équipements et aux flux numériques.
- Analyser les résultats des évaluations environnementales du SI, en les confrontant aux référentiels/normes applicables (RGESN, EN 50600, ISO 14001...) et aux seuils définis dans la stratégie de l'organisation, afin d'identifier les mesures correctives immédiates à mettre en œuvre ainsi que les trajectoires prospectives à plus faible impact environnemental envisageables.
- Évaluer la conformité des pratiques numériques aux référentiels applicables, en mobilisant les cadres réglementaires et normatifs (RGPD, RGAA, Green IT, ISO 26000), afin d'identifier les écarts en matière de responsabilité environnementale, d'accessibilité et d'éthique numérique et prendre les mesures nécessaires.
- Évaluer l'efficacité des pratiques numériques de l'organisation, en croisant indicateurs d'usage, données métiers et retours utilisateurs, afin de repérer les pratiques redondantes, les effets rebonds ou les usages non responsables.
- Prioriser les leviers d'optimisation du numérique responsable, en évaluant leur faisabilité, leur impact environnemental et leur acceptabilité organisationnelle, afin de construire une trajectoire stratégique de transformation.
- Elaborer des scénarios prospectifs de transition numérique responsable, en croisant les données internes et les dynamiques sectorielles, afin de projeter l'organisation dans une vision à long terme et permettre l'élaboration d'une feuille de route adaptée.
- Formuler des recommandations stratégiques aux parties prenantes en matière de numérique responsable, en tenant compte des enjeux, objectifs et contraintes de l'organisation (financiers, éthiques, liés à l'accessibilité, aux exigences réglementaires...), notamment ceux liés aux RPS afin d'orienter vers des choix équilibrés sur les plans environnemental, humain et organisationnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Elaboration de la stratégie de numérique responsable d'une organisation : travail individuel, production écrite, jeu de rôles et présentation orale

RNCP42058BC02 — Déployer des solutions numériques responsables

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir une architecture de système d'information durable, en intégrant des principes de modularité, d'évolutivité, de résilience et de sobriété numérique, afin d'assurer la soutenabilité des infrastructures numériques.
- Définir l'architecture matérielle et logicielle d'un SIDD, en intégrant des critères de performance énergétique, de réparabilité, de compatibilité et de pérennité, afin de constituer un socle technique optimisé et aligné avec les principes de sobriété numérique.
- Modéliser un SIDD, en utilisant des outils de simulation d'architectures et d'analyse environnementale sur différents scénarios techniques (virtualisation, mutualisation, cloud bas carbone...), afin d'orienter les choix d'infrastructure en amont du développement, dans une logique de sobriété et de durabilité.
- Développer des solutions logicielles éco-conçues, en s'appuyant sur des référentiels d'écoconception (RGESN, Green Patterns...) et en réduisant les sollicitations des ressources systèmes, afin de limiter leur impact environnemental.
- Concevoir des interfaces numériques éco-responsables et accessibles, en appliquant les principes de Green UX (réduction des fonctionnalités superflues, simplification des parcours...) et en intégrant les normes d'accessibilité (RGAA, WCAG), afin de proposer des expériences utilisateurs inclusives et conformes aux exigences légales.
- Mettre en œuvre une architecture d'infrastructure numérique orientée performance énergétique, en s'appuyant sur des solutions d'hébergement certifiées et sur une organisation rationalisée des flux et des ressources, afin de réduire durablement l'empreinte environnementale du SI.
- Contrôler la compatibilité des développements numériques avec des équipements sobres ou à faible impact, en testant leur fonctionnement sur différentes configurations et en vérifiant la performance de l'usage des ressources, afin de garantir une accessibilité technique effective et durable pour tous les utilisateurs, notamment en situation de

handicap, y compris dans des contextes contraints.

- Intégrer des équipements informatiques durables dans le SI, en s'appuyant sur des critères alignés aux besoins fonctionnels réels, et en tenant compte des enjeux de santé-sécurité des utilisateurs (ergonomie du poste de travail...), afin d'optimiser le cycle de vie des équipements et de limiter le gaspillage de ressources matérielles.
- Déployer des dispositifs de monitoring des solutions numériques, en s'appuyant sur des indicateurs Green IT (consommation CPU, bande passante, stockage, efficacité énergétique...) et en mobilisant des outils d'observabilité, afin de suivre en temps réel leur performance environnementale et d'identifier les zones de surconsommation.
- Automatiser la collecte, l'analyse et l'interprétation des données de supervision numérique responsable, en configurant des seuils critiques, des alertes et des scénarios d'actions correctives, en s'appuyant sur des solutions d'IA, afin de prévenir les dérives de consommation et d'optimiser en continu l'efficacité énergétique des solutions.
- Produire des bilans d'impact environnemental des solutions numériques, en consolidant les données issues des outils de mesure et d'analyse, des usages utilisateurs et des indicateurs RSE, et en mobilisant des solutions d'analyse avancée, afin d'alimenter la gouvernance numérique responsable et d'appuyer les décisions stratégiques en matière de transformation durable.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier technique présentant la conception d'une architecture SIDD et le déploiement d'une solution numérique éco-conçue : travail individuel dans un cadre collectif, production écrite et présentation orale

RNCP42058BC03 — Piloter le changement vers un numérique responsable au sein d'une organisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir les orientations stratégiques et opérationnelles d'une démarche de conduite du changement vers un numérique responsable, en identifiant les périmètres concernés, les parties prenantes, les zones de résistance potentielles et les leviers d'adhésion, notamment en lien avec la SST, afin de construire un plan progressif, en cohérence avec la trajectoire de transformation digitale de l'organisation.
- Outiller la démarche de conduite du changement, en mobilisant des dispositifs de pilotage, de suivi et de communication en fonction des profils concernés, de la maturité organisationnelle et des enjeux spécifiques de l'organisation, afin d'accompagner la transformation des pratiques, dans le respect des principes de QVCT applicables.
- Sensibiliser les parties prenantes au numérique responsable, notamment s'agissant de la sobriété numérique, en déployant des dispositifs adaptés aux profils concernés et en mobilisant des outils pédagogiques et d'évaluation compatibles avec les situations de handicap rencontrées, afin de favoriser une appropriation progressive, durable et partagée des enjeux et pratiques.
- Structurer un réseau interne de référents du numérique responsable, en identifiant des ambassadeurs par service, en formalisant leur rôle et en organisant leur montée en compétences, afin de garantir une diffusion adaptée des informations et bonnes pratiques.
- Définir la planification des actions collectives autour du numérique responsable, en élaborant un calendrier d'événements internes (campagnes ateliers, challenges...), en tenant compte des objectifs visés, des profils et des contraintes organisationnelles, afin de créer une dynamique participative et d'assurer une mobilisation adaptée des équipes.
- Identifier les référentiels et labels applicables au numérique responsable, en analysant leur périmètre d'application, leurs exigences techniques, sociales et environnementales, ainsi que leur compatibilité avec les enjeux RSE, réglementaires et métiers de l'organisation, afin de sélectionner les démarches de certification les plus stratégiques à engager.
- Piloter un projet de labellisation/certification en matière de numérique responsable, en planifiant les étapes clés du processus, en mobilisant les parties prenantes et en assurant la production et la consolidation des éléments de preuve attendus par les certificateurs, afin de garantir la conformité aux exigences et d'obtenir une reconnaissance de la démarche de l'organisation.
- Assurer le suivi des audits et des échanges avec les certificateurs, en préparant les éléments de réponse et en argumentant les choix opérés au regard des exigences, afin de répondre efficacement aux sollicitations des certificateurs et de justifier des actions engagées.
- Contrôler la mise en œuvre des engagements responsables des partenaires et sous-traitants, en s'appuyant sur des outils de suivi, des grilles d'audit et des indicateurs de conformité, afin de s'assurer du respect effectif des exigences, d'identifier les écarts éventuels et de déclencher les actions correctives nécessaires.
- Évaluer l'impact du changement sur les pratiques internes, en s'appuyant sur des données qualitatives et quantitatives et des indicateurs dédiés, en impliquant les collaborateurs dans des démarches de retour d'expérience,

afin d'ajuster les plans d'action et d'assurer la pérennité des nouvelles pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pilotage du changement au sein d'une organisation en vue d'un numérique plus responsable : travail individuel, production écrite et présentation orale

RNCP42058BC04 — Manager des projets numériques responsables

LISTE DE COMPÉTENCES

- Structurer le cadrage des projets numériques responsables, en définissant leurs objectifs, livrables, périmètres fonctionnels et indicateurs de performance, en tenant compte des spécificités métiers, des contraintes (réglementaires, budgétaires, sectorielles...) et des objectifs stratégiques poursuivis, afin de garantir une cohérence entre finalité et faisabilité opérationnelle.
- Définir la gouvernance des projets numériques responsables, en identifiant les parties prenantes, en analysant leurs rôles, expertises, niveaux de responsabilité et enjeux spécifiques, afin d'organiser un circuit de décision clair et partagé et de garantir une coordination stratégique efficace.
- Évaluer les risques spécifiques liés aux projets numériques responsables, en mobilisant une démarche d'analyse multi-critères intégrant les dimensions sociales, environnementales, sécuritaires, éthiques et d'usage et en s'appuyant sur des outils de gestion des risques (matrices d'impacts, scénarios prospectifs...), afin d'anticiper les points critiques et de sécuriser les phases de mise en œuvre.
- Traduire les principes du numérique responsable dans les spécifications fonctionnelles et techniques des projets, en adaptant les cahiers des charges aux exigences applicables, notamment en matière d'éco-conception, d'éthique et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, afin de permettre leur intégration opérationnelle dans les phases de conception, de développement et de déploiement.
- Constituer des équipes projets pluridisciplinaires autour du numérique responsable, en identifiant des expertises complémentaires et en tenant compte des enjeux d'inclusion et de diversité des profils, afin de garantir la couverture intégrale des dimensions des différents projets.
- Coordonner les contributions de l'équipe projets numériques responsables, en fixant les objectifs collectifs et individuels, en assurant la répartition des rôles et responsabilités en tenant compte des charges (prévention des RPS) et en facilitant la communication transversale entre métiers, afin de garantir l'engagement collectif et l'efficacité opérationnelle.
- Définir des modalités de collaboration inclusives avec les équipes projets, en adaptant les environnements de travail, les outils numériques et les temps collectifs aux besoins de tous les membres de l'équipe, y compris en situation de handicap, afin d'assurer l'équité et l'efficacité du collectif projet.
- Animer l'équipe projets numériques responsables, à travers des réunions de suivi, de co-construction et de partage, afin de renforcer la cohésion, de favoriser l'appropriation collective du projet et d'en assurer la mise en œuvre conforme.
- Mettre en œuvre un dispositif de suivi et de pilotage des projets, en définissant des indicateurs de performance adaptés et en exploitant des outils de gestion de projet compatibles avec les critères RSE, afin de garantir une contribution du projet alignée aux engagements stratégiques de l'organisation.
- Réaliser des arbitrages dans le cadre des projets numériques responsables, en s'appuyant sur l'analyse des écarts de pilotage (délais, coûts, qualité), les indicateurs d'impact environnemental et les retours des parties prenantes, afin d'ajuster les décisions en maintenant l'équilibre entre les objectifs des projets et leurs impacts.
- Documenter les bonnes pratiques et les résultats issus des projets numériques responsables, en formalisant des supports exploitables, et en veillant à leur clarté, leur transférabilité et leur accessibilité aux personnes en situation de handicap, afin de favoriser le partage d'expérience interprojets et d'alimenter la démarche d'amélioration continue.
- Contribuer à la démarche de communication autour des bénéfices et résultats des projets numériques responsables, en valorisant les impacts en matière d'accessibilité, de durabilité et de performance, afin de renforcer la visibilité des engagements de l'organisation et d'alimenter la stratégie de communication.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Management d'un projet numérique responsable : travail individuel, production écrite, jeu de rôle, présentation orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le manager du numérique responsable intervient principalement au sein de grandes entreprises, d'entreprises de

services numériques (ESN), de cabinets de conseil et de structures publiques ou parapubliques. Dans les grands groupes et organisations multisites, il intègre les directions des systèmes d'information (DSI), les directions RSE ou les pôles d'innovation, où il pilote des programmes de gouvernance numérique responsable. Dans les PME, ETI et start-up technologiques, il accompagne la mise en œuvre d'une stratégie numérique durable, supervise les pratiques de sobriété énergétique, l'écoconception logicielle et la conformité réglementaire. Les collectivités territoriales et administrations publiques font également appel à ses compétences pour auditer leurs infrastructures numériques et déployer des plans d'action conformes aux exigences environnementales et d'accessibilité numérique. Enfin, dans le secteur de la Green Tech, il contribue à concilier innovation technologique et objectifs de durabilité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Expert en numérique responsable
- Responsable Green It et numérique responsable
- Chef de projet numérique responsable
- Manager en systèmes d'information durables

Le manager du numérique responsable appartient à la famille professionnelle des ingénieurs et cadres d'études, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 115 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 758
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	0 %
Familles professionnelles (FAP)	M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation préparant à la certification est réservé aux candidats pouvant justifier d'un titre ou diplôme de niveau 6 dans le secteur de l'informatique, du numérique ou de gestion de projet digital. A titre dérogatoire, les candidats ne possédant pas ces prérequis mais justifiant d'une expérience professionnelle dans le secteur visé d'une durée minimale de deux ans peuvent être admis au processus de sélection pour l'entrée dans le dispositif de formation.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Accomplir une expérience professionnelle en lien avec la certification (alternance en contrat de professionnalisation, d'apprentissage, stage, CDD, CDI) d'au moins 8 semaines par année de formation associée à la préparation de la certification ou au moins 8 semaines de mobilité internationale associées à un projet professionnel en lien avec les activités visées par la certification

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Chaque jury de certification est composé d'au minimum 3 membres, dûment habilités par le centre certificateur :

- 2 professionnels qualifiés, tous extérieurs à l'autorité certificatrice, habilités pour leur expertise sur le sujet et ayant

exercé ou encadré des professionnels ayant exercé des fonctions similaires à celles du métier visé par la certification. Ils n'ont entretenu aucun lien avec les candidats à la certification, ni professionnel et ni personnel. Ainsi, ils ne peuvent avoir formé, ni évalué les candidats.

- 1 membre de l'autorité certificatrice représentant le certificateur. Il n'a pas de voix pour contribuer aux échanges de validation des résultats du jury d'évaluation mais est présent pour apporter des éclairages indicatifs aux autres membres du jury et s'assurer de la régularité des conditions de certification. Il est le responsable de la session.

Le président du jury est toujours un professionnel qualifié, désigné sur la proposition de l'autorité certificatrice, avec l'accord des autres membres du jury. Le choix des différents membres de jury concourt à une représentation équilibrée d'hommes et de femmes.

Base légale

Date de décision	01/04/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/04/2029
Date de dernière délivrance possible	01/04/2033

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP40836

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Lors du déploiement des dispositifs, les informations relatives aux formations seront communiquées sur ces pages :

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42058/>